

.....

La forêt, la surexploitation et la conscience de conservation : le cas du Bas-Saint-Laurent entre 1930 et 1950

LUCE PARADIS

«La forêt n'est pas qu'un secteur de production industriel à exploiter et à commercialiser sur les marchés mondiaux; c'est avant tout un territoire complexe et différencié, un lieu d'interdépendances de facteurs écologiques et humains»¹.

Hugues Dionne

Je suis de cette génération qui prend de plus en plus conscience de la fragilité de l'environnement, de la terre et de ses ressources naturelles. La surexploitation de la forêt et le phénomène de la «conscience de conservation de la forêt» au Bas-Saint-Laurent entre 1930 et 1950 nous intéressent. C'est là un phénomène qui a affecté non seulement l'industrie et l'économie régionales mais aussi les populations du territoire.

Les entrepreneurs forestiers ont totalement épuisé la ressource forestière, à cette époque surtout, sans vergogne et sans aucune conscience environnementale, mais surtout sociale, pour les années futures. Qui était vraiment conscient de l'épuisement de la ressource? Qui s'y est penché le premier? Comment réagissait la population face à ces coupes extrêmes? Qui a osé se lever et dénoncer la surexploitation forestière? Y avait-il, à cette époque, des groupes environnementaux? Le discours de l'Église était-il pour ou contre les compagnies forestières? Qui a le plus profité de cette surexploitation et qui y a le plus perdu? Aurait-on pu remédier rapidement à la surexploitation de la forêt ou en étions-nous, ainsi que notre économie, vraiment trop dépendants,

à tel point qu'on a laissé aller les choses sans rien faire?

Notre objectif est de démontrer qu'il y a bel et bien eu émergence d'une conscience «socio-environnementale» dans la région bas-laurentienne au cours de la période 1930-1950. Il s'agit en fait de voir comment cette dernière s'est développée. Dans les années 1930, les activités forestières ont repris après le dur coup porté par la crise de 1929. La mécanisation du travail forestier prendrait également de l'essor, engendrant ainsi une coupe plus rapide et «efficace» de la forêt. La Seconde Guerre mondiale engendra non seulement un contrôle des prix et un gel des salaires, mais aussi une montée du syndicalisme dans le secteur du bois (1941)... Dans le Bas-Saint-Laurent, la demande en bois augmenta; ce qui accéléra la coupe et épuisa la ressource. Cette industrie a donc été pendant longtemps le moteur économique régional par excellence; et on a cru que la ressource était inépuisable. Mais voilà que l'on serait assez tôt confronté à une surexploitation. Des choix s'imposeraient, difficiles parfois, mais nécessaires...

Grâce à un inventaire de sources variées, nous avons pu comprendre les

phénomènes de la surexploitation forestière et le souci de conservation de la forêt dans la région bas-laurentienne. Nous avons consulté des archives imprimées, des mandements et circulaires des évêques, des archives gouvernementales, des articles de journaux régionaux et des articles d'un périodique d'époque **La forêt québécoise**. En fait, ces documents nous révélèrent les premiers balbutiements d'une prise de conscience nouvelle à l'égard de la forêt. Après avoir dressé un certain tableau de la situation de la forêt dans le Bas-Saint-Laurent, nous aborderons par la suite toute l'épineuse question de la surexploitation forestière entre 1930 et 1950. Dans la dernière partie, nous traiterons de l'éveil d'une pensée écologique au Québec, d'une prise de conscience réelle de la surexploitation forestière bas-laurentienne et de l'émergence d'une conscience «socio-environnementale» régionale.

État de la question (1930-1950)

Depuis les débuts de la colonie on a toujours coupé de plus en plus de forêt sans se soucier de sa capacité de régénération. Dès les années 1870, on observait un épuisement du bois de forte dimension requis pour la cons-

truction. À partir de 1900 environ, on se tourna vers les pâtes et papiers qui nécessitaient des arbres de taille plus modeste. Résultat : cela communiqua aux chantiers une incroyable impulsion et la coupe reprit de plus belle.

Dans le Bas-Saint-Laurent, de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e, «*la présence de vastes réserves de bois de bonne dimension, l'accès facile aux parterres de coupe et à des rivières aisément aménageables permettront l'installation des plus importantes usines de sciage de l'est du Canada*»²; comme la scierie Price à Matane, par exemple. Par ailleurs, au Témiscouata, l'arrivée de l'industrie forestière, notamment la compagnie Fraser à Cabano, relança le peuplement du comté qui avait été de beaucoup ralenti vers la fin du XIX^e siècle. Partout dans la région entre 1900 et 1940, la superficie des boisés de ferme passa de 19,5 % à 38,2 % de la superficie totale du territoire. Et en 1950, les colons possédaient le cinquième des superficies boisées bas-laurentiennes³.

La crise des années 1930 engendra une rupture sévère du système agro-forestier qui plongea une large partie de la population régionale dans la misère. Pour remédier à cette situation, toutes les énergies furent axées sur la colonisation et le dévelop-

pement agricole. Si, de 1910 à 1930 l'industrie forestière se porta bien, les coupes abusives entre 1938 et 1949, sur les terres privées par exemple, mirent dangereusement en cause l'avenir et le renouvellement de la forêt; et ce, pour les comtés de Matane, Matapédia, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

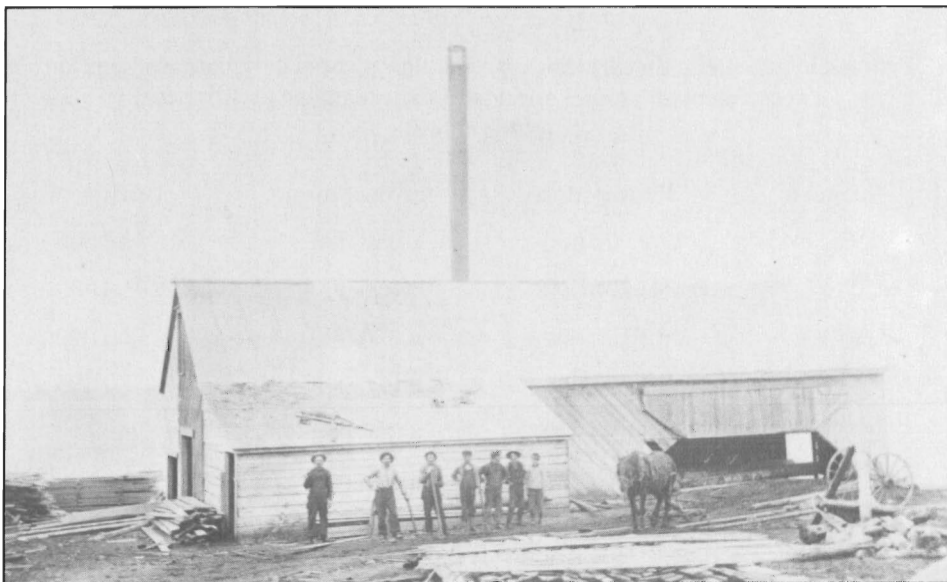
De plus, de 1937 à 1942, le nombre de scieries diminua considérablement dans les paroisses de la région, la ressource forestière étant de plus en plus rare. Cette diminution engendra de nombreuses pertes d'emplois en plus d'affecter profondément la construction, le volume du commerce et même l'agriculture dans la région. En 1939, les progrès de la colonisation, poussée par la crise économique entre autres, firent reculer de plus en plus l'espace forestier régional. L'exploitation forestière dans le Bas-Saint-Laurent s'accrut même si les compagnies forestières et les sociétés de colonisation avaient convenu, lors d'un congrès agro-forestier en juillet 1941, d'arrêter la surexploitation de la forêt.

La guerre (1939-1945) et l'après-guerre, avec la reconstruction de l'Europe et la reprise de la construction résidentielle en Amérique du Nord, ont relancé plus que jamais la demande en bois d'oeuvre. «*Au cours de ces années, il semble que seul l'épuisement de la*

ressource puisse ralentir la production, car le marché absorbe tout ce qu'il est possible de produire»⁴. Le déboisement exagéré des années de guerre et d'après-guerre amena la fermeture des principales industries de la région. «*L'économie régionale s'engage dans un véritable cul-de-sac dont l'échéance inéluctable angoisse les élites locales*»⁵.

À partir du milieu des années 1940 environ, certaines grandes compagnies déménagèrent le plus souvent sur la Côte-Nord où la ressource forestière était abondante. Les travailleurs forestiers de la rive sud, à la recherche d'un emploi, traversèrent sur la rive nord pour la période du travail en forêt. Mais bientôt, «*ces déplacements temporaires deviennent permanents lorsque toute la famille décide d'émigrer*»⁶. Il y avait une sorte de «nomadisme» des entreprises forestières et des colons/travailleurs forestiers : on coupait à un endroit jusqu'à épuisement de la ressource puis on déménageait ailleurs, dans une autre région, où la ressource était abondante. De 1926 à 1944 seulement, le Bas-Saint-Laurent perdit environ 30 000 habitants et connut une certaine stagnation démographique à cause de la décadence de l'industrie forestière. Ce qui fera dire à Maurice Lamontagne que la guerre, «*en stimulant l'industrie forestière, a permis tout au plus aux villes de la région de garder leur accroissement naturel*»⁷.

Entre 1920 et 1940, l'État constata effectivement un certain épuisement de la forêt et le ministère des Terres et Forêts (M.T.F.) mit sur pied une timide politique de conservation «*axée sur la préservation des forêts publiques et l'accroissement de leur rendement au profit de l'industrie des pâtes et papiers qui est devenue la principale industrie de la province*»⁸. Au milieu des années 1920, certaines entreprises se livraient à des travaux de reboisement mais lorsque survient la crise de 1930, ces timides initiatives furent freinées. Ce fut au ministère des Terres et Forêts qu'incomba la tâche de l'aménagement forestier. Même «*en 1940, le ministère*



Moulin à scie (fonds de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent).

des Terres et Forêts demeure le seul à se préoccuper de reboisement, les quelques compagnies qui avaient entrepris des travaux les ayant abandonnés»⁹.

En 1953, on se rendit compte que ce qui avait vraiment empêché la mise sur pied d'un véritable programme d'aménagement, de traitement sylvicole, de protection et de conservation de la forêt c'était le fait que l'État et les concessionnaires ont eu «tendance à rejeter l'un sur l'autre la responsabilité de la conservation et à ne considérer que l'intérêt immédiat qui consiste à retirer le maximum de revenus avec le minimum de déboursés»¹⁰.

La surexploitation

«L'abondance entretient inconsciemment la mésestime et le gaspillage, ou du moins l'imprévoyance»¹¹.

Georges Maheux

Dans le Bas-Saint-Laurent, les coupes abusives — «forme désastreuse de gaspillage de la fortune collective, propriété non pas d'une génération, mais de générations qui se succèdent au long de la vie d'un peuple»¹² — furent malheureusement monnaie courante durant la période 1930-1950. Comme le rapportait Raoul Blanchard, déjà en 1935, la forêt a disparu ou presque dans la majorité des basses paroisses de l'Est du Québec. Et à la fin des années trente, «en maints endroits du Bas-Saint-Laurent, la surexploitation était visible»¹³. Les réserves forestières les plus faciles d'accès et qui coûtaient le moins cher à l'exploitation ont été littéralement surexploitées alors que celles plus éloignées, qui commandaient des coûts plus élevés, n'ont pas été touchées pendant des années. Blanchard qualifiait également ce type d'exploitation de «barbare» tout comme les coupes à blanc. «Il y en a ainsi des milles et des milles, on a l'impression d'un pays frappé de stérilité»¹⁴...

Entre 1930 et 1950, ce sont les résineux qui étaient surexploités alors que les feuillus étaient sous-exploités. Par exemple, en 1942, dans le Bas-Saint-Laurent, plus de 75 000 000 pieds carrés de bois ont été coupés pour une capacité annuelle maximum de 69 000 000 p.c. Si l'on fait un calcul rapide, c'était plus de 6 000 000 p.c. de trop! En 1944, les coupes furent intensives pour remplir les contrats de guerre.

L'abattage dans certains comtés

La partie sud du Témiscouata est si exploitée au début du XX^e siècle que les bassins forestiers des rivières Saint-François et Bleue sont vidés. «La Matapédia où, dès 1937, les enquêteurs de l'Inventaire notaient qu'un arbre était abattu dès qu'il atteignait 7 ou 8 centimètres de diamètre, devient une véritable zone sinistrée»¹⁵.

L'Inventaire des ressources naturelles de 1930, révélait que, dans le comté de Rimouski, la coupe annuelle des résineux s'élevait à 42 000 p.m.p. pour un accroissement annuel de 15 000 p.m.p. Le tableau suivant démontre la surexploitation du bois de sciage dans le comté de Rimouski entre 1938 et 1943.

En 1942, dans l'Inventaire des ressources naturelles (secteur de Rimouski) on disait que «les coupes pourraient être moins dévastatrices» et qu'«en travaillant avec plus d'intelligence et de méthode, il serait possible de réduire des pertes qui, à la longue, représentent un volume ligneux imposant»¹⁶. Dans les autres comtés bas-laurentiens, la situation était tout aussi grave car les coupes étaient trois fois supérieures à la possibilité annuelle de la forêt. En 1939, on a coupé dans les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia 166 000 000 p.m.p. (ou 40 000 000 p.c.) sur les terrains privés et publics.

Les enquêteurs ne pouvaient que déplorer la surexploitation et le gaspillage qui étaient effectués dans les différents comtés du Bas-Saint-Laurent. La forêt était appauvrie, quasi-détruite sur tout le territoire et les principaux responsables étaient la colonisation et les compagnies forestières dont les agissements conduiraient à court terme à l'épuisement de la principale richesse naturelle de la région...

TABLEAU 1
Progression annuelle du surplus de production de bois de sciage résineux sur l'accroissement annuel enregistré dans le comté de Rimouski (pieds cubes)

Années	Production	Accroissement	Déficit
1938	9 200 000	4 050 000	5 150 000
1939	11 200 000	4 050 000	7 150 000
1940	13 100 000	4 050 000	9 050 000
1941	12 800 000	4 050 000	8 750 000
1942	16 400 000	4 050 000	12 350 000
1943	18 000 000	4 050 000	13 950 000

Source : Huet Massue, Étude statistique de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, 1946, page 78.

La colonisation

Lorsque l'on parle de colonisation on doit penser à coupe du bois, car dès leur arrivée sur leur lot les colons coupaient de beaux arbres pour construire leur maison et la grange, «faire» leurs champs et pâturages, pour le bois de chauffage, etc. Le bois coupé sur les lots était vendu aux scieries avec un profit plus intéressant que l'agriculture! La plupart des colons exploitaient à outrance leurs lots pour obtenir le plus de profit possible.

Le mouvement de colonisation fut si intense de 1930 à 1939 qu'il aurait pu engendrer la disparition des concessions forestières et, avec elles, la grande industrie forestière, faute de matière première... À la fin des années 1930, c'était tout l'ensemble forestier de l'espace régional qui fut morcelé à la faveur du mouvement de colonisation. Par ailleurs, le phénomène des «faux colons» était un véritable fléau qui contribuait à l'épuisement rapide de la ressource forestière. Ces «faux colons» s'établissaient sur un ou des lots de colonisation le temps d'y raser tout le bois commercial avant d'aller continuer cette activité peu louable ailleurs.

Esdras Minville écrivit à Monseigneur Courchesne le 16 octobre 1941 pour lui dire que de nombreux secteurs du territoire bas-laurentien n'auraient pas dû être livrés à l'agriculture, car ils étaient des sols infertiles pour établir des colons et qu'ils auraient été plus rentables à l'état forestier. Les propos de Minville étaient loin de plaire à Monseigneur Courchesne qui, «bien que sensibilisé aux dangers que le recul de l'exploitation forestière représente pour les villages du diocèse, [...] n'est aucunement prêt à abandonner l'espoir de voir les futures paroisses renouer avec la vocation agricole»¹⁷.

Avec la demande plus forte en bois déclenchée par la guerre (1939-1945) les colons des nouvelles paroisses coupaient tout le bois ou presque qui avait échappé à la convoitise des compagnies forestières. En 1944,



Chemin forestier (coll. Lionel Pineau).

Gédéon Roy fait le malheureux constat qu' «il y a même des colonies relativement nouvelles et pourtant bien boisées lors de leur fondation, qui sous peu, seront dans le même état de pénurie en fait de matière ligneuse. On aura tout coupé, tout vendu, même avant de se bâtir des maisons, des bâtiments convenables»¹⁸.

Les compagnies forestières

L'industrie forestière, quand à elle, «choisit son matériel aux endroits les plus abondamment pourvus et faciles d'accès. On comprend facilement que ce mode d'exploitation est défavorable pour assurer la continuité de la forêt qui éprouve une perte irréparable causée par un volume inutilisé»¹⁹.

L'**Inventaire des ressources naturelles** de 1942 démontrait que 73 % des forêts était détenu par les compagnies forestières, 72,6 % du bois était coupé pour le sciage et le reste pour le bois à pulpe, lorsque le diamètre des arbres atteignait le minimum requis. «Ce traitement sélectif d'exploitation oublie complètement la forêt pour ne satisfaire que les besoins des pulperies et des scieries»²⁰. Les compagnies coupaient beaucoup plus que ce que la forêt pouvait raisonnablement leur

fournir. Même si certaines initiatives régionales, notamment de la part de certains ingénieurs forestiers, furent entreprises pour enrayer la surexploitation forestière, les compagnies forestières continuaient leurs coupes excessives. «Les chantiers massacent la forêt et font place nette»²¹.

Durant la Seconde Guerre mondiale, où la surexploitation était à son paroxysme, les compagnies forestières firent face à un manque d'approvisionnement dans le Bas-Saint-Laurent et les promoteurs de la colonisation s'inquièrent alors de l'avenir économique de la région. Un rapport produit en 1945 par l'économiste Maurice Lamontagne «propose aux compagnies de réduire leur volume de coupe et même de procéder au reboisement systématique de la forêt régionale»²² pour palier au manque éventuel de matière ligneuse.

Il est vrai que l'exploitation forestière a permis l'implantation d'industries dans la région qui ont créé des milliers d'emplois et ainsi freiné l'exode. Elle a aussi permis une expansion de la colonisation dans les Hautes-Terres et la création de petites agglomérations industrielles. Mais, «dans une perspective de développement durable, on peut certes déplorer que la forêt bas-

laurentienne ait été exploitée de façon aussi destructive»²³...

La colonisation et les compagnies forestières : le débat

Dans son rapport soumis au ministère des Terres et Forêts en 1934, le chef du Service forestier écrit, et cela pour l'ensemble de la province :

*Les partisans de la colonisation ne doivent pas perdre de vue la nécessité de conserver des approvisionnements suffisants de matériel ligneux aux scieries ainsi qu'à nos pulperies et papeteries. Le ralentissement des exploitations forestières, au cours des trois dernières années, a eu une répercussion terrible dans nos campagnes et surtout dans les régions nouvelles. Il faut conserver un emploi pour la morte saison aux fils des cultivateurs et aux jeunes colons. Ils ne peuvent le trouver que dans les chantiers. Il convient donc de ménager à nos industries forestières des réserves de bois suffisantes*²⁴.

Il ajoutera par ailleurs un peu plus loin qu'*il est possible de faire de la colonisation, mais la condition première c'est que le sol soit arabe, fertile. Laissons les sols pauvres et superficiels à la culture forestière. Ce sera plus payant pour le pays*²⁵.

Si en 1941 Monseigneur Courchesne condamnait les compagnies forestières et certains colons qui, selon lui, étaient responsables de l'épuisement de la forêt régionale; il n'en demeurait pas moins très favorable à la colonisation. Le clergé luttait contre les compagnies forestières qui empêchaient l'expansion agricole et reçut également l'appui des marchands et des petits industriels de la région. Cependant, ces derniers *«n'épousent certes pas la cause pour mousser un quelconque développement agricole : pour*

*eux, la colonisation permet de rompre le monopole foncier [des compagnies] leur barrant l'accès aux ressources forestières»*²⁶.

En 1946, fut déclenché dans la **Tribune Libre** du journal **Le Progrès du Golfe** un véritable débat entre deux individus, ayant comme surnoms «Rimouskois» et «La Voix du sol». Le premier défendait les compagnies forestières alors que le second avait un parti pris pour la colonisation. Le «Rimouskois», s'il n'excusait pas la surexploitation des compagnies, condamnait le non respect des règles et des lois de la colonisation qui entraînerait, selon lui, l'épuisement de la forêt et, par le fait même, la disparition de l'industrie forestière, élément moteur de l'économie régionale. «La Voix du sol» condamnait les compagnies forestières bien plus que la colonisation, même s'il admettait que cette dernière surexploitait par endroit la forêt. Il dira d'ailleurs *«qu'on ne soit point aveugle ou bouché au point de condamner ce qui est mal dans un cas [la colonisation], pour ignorer ou excuser ce qui est pire dans un autre [les compagnies forestières]»*²⁷. C'est un débat qui durera près de quatre mois. Finalement, nos deux adversaires conclurent que la surexploitation forestière, tant de la part de la colonisation que des compagnies, mènerait inévitablement à l'épuisement de la ressource même si la responsabilité des deux restait à déterminer...

La prise de conscience

*«Ce n'est pas dans le monde de l'absurdité, de l'absurdité voulue et inspirée par la convoitise, que l'on a chance de rencontrer le bon sens, le sens social et la recherche du bien commun»...*²⁸

Émile Benoist

L'éveil d'une pensée écologique au Québec

Au début des années 1920, un ingénieur forestier du gouvernement du Québec, J. G. Piché, dira que *«les forêts canadiennes seraient relativement vite épuisées si les autorités ne commençaient pas à s'éveiller au devoir de leur protection, par une réglementation sévère, par le reboisement régulier, par la guerre aux incendies d'été et aux incendiaires par négligence»*²⁹. C'est dans cette optique qu'est créé par le gouvernement du Québec en 1924 un Service de protection des forêts pour veiller à la sauvegarde du patrimoine forestier. Dans les années 1930, des pépinières furent installées un peu partout dans les régions pour fin de reboisement des réserves cantonales entre autres qui commençaient sérieusement à être amoindries. De plus, dans le plan d'aménagement de la forêt québécoise du ministère des Terres et Forêt, n'étaient autorisées que les coupes sélectives ayant pour objectif de libérer les jeunes arbres afin de leur permettre de croître plus rapidement. Dans ce plan, on invitait fortement les compagnies forestières à exploiter en premier le bois qui dépérissait; les peuplements victimes d'incendies, attaqués par la maladie ou les insectes ou encore renversés par le vent.

Dans les années 1940, on considérait le reboisement comme une, sinon la solution pour assurer la pérennité de la forêt pour les générations futures. Toutefois, en 1944, Arthur Neault, spécialiste de la forêt, fera remarquer que *«dans la région [Bas-Saint-Laurent], à part les reboisements faits par le Service forestier provincial dans les brûlés des réserves cantonales, il n'y a rien eu encore de fait en ce sens»*³⁰.

Prise de conscience réelle de la surexploitation forestière bas-laurentienne

Au début des années 1940, Henry Roy, chef du Service forestier du MTF, affirmait que le problème forestier au

Québec provenait d'un manque d'équilibre dans l'exploitation de la forêt ainsi que d'un aménagement forestier général défectueux en plus de la négligence quant à l'application de certaines règles sylvicoles.

Dans le comté de Rimouski, on constatait durant cette période une véritable insouciance à l'égard de la forêt et à l'égard de tout ce qui pouvait contribuer à la maintenir en permanence pour en favoriser un rendement maximal. *«On a trop dit et trop répété que nos ressources forestières étaient inépuisables. On commence à réaliser aujourd'hui [1944] que la chose n'était pas aussi certaine qu'on le laissait entendre en voyant nos forêts reculer jusque dans les parties arrières de nos comtés»*³¹. À ce propos, Gédéon Roy disait que *«notre peuple est en train de devenir une race de coupeurs de bois et de «dévastateurs» de forêts»*³². Il ajoutait par ailleurs qu' *«on ne semble pas encore se rendre compte des erreurs du passé, à en juger par les assauts répétés et persistants que l'on fait subir à nos bois»*³³. Huet Massue de renchérir en disant que si l'on continuait à couper le bois de sciage à un rythme aussi accéléré qu'en 1945, *«il est évident qu'à ce taux déficitaire [5 150 000 p.c. de résineux par année], la forêt sera épuisée en bois de sciage dans environ 30 ans»*³⁴.

Effectivement, la forêt disparaissait dangereusement; ce qui faisait craindre le pire aux élites régionales, dont Jules-A. Brillant, entre autres, concernant l'avenir de l'industrie du bois.

Quelques recommandations à l'égard de la surexploitation

Dans le rapport annuel de 1941, le chef du Service forestier proposait qu'un meilleur aménagement forestier et de meilleures applications sylvicoles fussent mis sur pied. *«Plus que nos forêts éloignées, celles qui sont à notre portée, doivent recevoir notre attention et il est raisonnable de demander aux secondes de supporter aux dépens de leur futur le désarroi actuel»*³⁵.

D'autres spécialistes de la forêt, comme Omer Lussier, recommandaient aussi une utilisation plus complète des produits forestiers ainsi que l'application de règles de sylviculture appropriées aux besoins de la forêt pour en augmenter la croissance et/ou le rendement annuel. Dans l'**Inventaire des ressources naturelles** pour le comté de Rimouski, en 1942, était aussi suggéré *«que des mesures soient prises pour exiger que la récolte des bois endommagés soit faite et dans le plus bref délai possible; cette précaution permettra de sauver un très important volume ligneux voué à la perte totale»*³⁶.

De plus, l'instauration d'une «voierie forestière» était fortement suggérée car elle permettrait l'exploitation à moindre coût des boisés éloignés et difficiles d'accès; ce qui favoriserait ainsi, dans une certaine mesure, la régénération des forêts à proximité qui étaient surexploitées. On demandait également à l'État d'agir au plus vite en terme de reboisement systématique et d'inviter, sinon d'obliger, les concessionnaires forestiers à faire leur part dans la restauration de la forêt *«dans tous les cas où il sera démontré que le déboisement est la résultante de leur mal administration du bien du peuple, temporairement confié à leurs soins»*³⁷.

Quant aux membres de l'Association forestière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, réunis en congrès en 1948, ils étudiaient des façons rationnelles et rentables pour tout le monde d'utiliser la matière. Les congressistes s'accordaient pour dire qu'il fallait s'adonner à une exploitation plus rationnelle de la forêt sinon c'était la ruine du domaine boisé régional à plus ou moins court terme. Il était urgent d'agir selon eux; d'autant plus que *«le défrichement des terres basses aux abords du fleuve et de l'estuaire [entre autres] s'était effectué aux dépens de la forêt»*³⁸.

Émergence d'une conscience «socio-environnementale»

*L'opinion publique s'éveille. En effet, jamais on a tant parlé de conservation de nos ressources forestières, et ... bientôt, tout en tenant compte des besoins des marchés locaux et étrangers, l'État et l'industrie tiendront aussi compte des besoins des générations présentes et futures, et de la forêt elle-même, ressource qui ne demande qu'à se renouveler, pourvu qu'elle soit aidée par des coupes et des traitements appropriés»*³⁹...

Nécessité de la protection de la forêt

Par une lettre qu'il écrivit à Mgr Courchesne, Mgr Napoléon Labrie déclarait :

*Nous avons été prodigues. Qui oserait le contester? Nous n'avons pas traité la forêt avec toute la déférence et toute l'estime reconnaissante que mérite une des plus belles oeuvres de Dieu. Égoïstes, nous avons songé à nos profits sans entendre la voix de nos enfants qui nous reprocheront de n'avoir pas fait fructifier ce talent, mais d'avoir en quelques années dilapidé un riche héritage. Loin de songer à l'embellir ou à l'améliorer comme nous en avions la mission, nous l'avons détruite inconsidérablement. Nous l'avons fait reculer comme une ennemie»*⁴⁰.

Après la guerre, plusieurs appels à la population furent alors lancés pour conscientiser les gens à l'importance de la conservation et de la protection de la forêt. Dans cette perspective, *«il faudra que toutes les classes de la société s'intéressent à la chose forestière régionale ... en gens qui voient dans la conservation de ce domaine national, leur intérêt, celui de leurs familles, de toute la population et des générations futures»*⁴¹. Dans cette optique, Monseigneur

gneur Labrie disait qu'il fallait aimer et traiter la forêt intelligemment dans un esprit de prévoyance. Il fallait alors éduquer la population!

Éducation populaire

Mais la tâche n'était pas facile car il fallait créer une mentalité forestière chez la population régionale. «*Il va falloir d'abord inculquer dans l'esprit de nos populations le culte et l'amour de l'arbre si l'on veut qu'une campagne de conservation ait des chances de succès*»⁴². Cette éducation devait se faire dès le jeune âge. Mgr Labrie disait aux parents : «*Apprêtez-vous à plus de prévoyance, et surtout apprenez à vos enfants à avoir plus de respect pour les choses que Dieu a mises à notre disposition, spécialement pour les arbres*»⁴³.

Par le biais des écoles, tant primaires que secondaires, les enfants étaient sensibilisés à la protection, à la conservation et à l'importance de la forêt.

Si l'on parvenait à faire comprendre aux élèves que chacun de leurs actes a une influence sur le bonheur de leurs semblables, que l'intérêt général doit passer avant l'intérêt particulier, qu'il faut user de la propriété publique avec le plus grand soin, il n'y aurait aucune

*crainte à formuler; la forêt privée et la forêt publique trouveraient en eux d'ardents défenseurs et de fervents protecteurs*⁴⁴.

L'éducation exercée au début des années 1940 auprès de la population se faisait par le biais des journaux, de la radio, de conférences d'ingénieurs forestiers ouvertes au public, d'affiches, etc. Ainsi, «*rien n'est épargné pour inculquer au public l'esprit de la conservation des forêts et lui rappeler ses devoirs et obligations, tout en lui démontrant les avantages et bienfaits que procure la forêt*»⁴⁵. Certains propriétaires de boisés s'appuyaient graduellement sur les conseils de techniciens pour mieux exploiter et aménager leurs terres à bois.

La forêt : une nécessité pour la survie de l'industrie, de l'économie et de la population régionales

Il était impérieux d'agir le plus vite possible afin d'éviter des désastres sociaux et économiques causés par la fermeture d'usines, entre autres. Il était primordial de limiter le volume des coupes dans les différentes unités d'exploitation, à la possibilité annuelle de la forêt. Dans une lettre parue dans **L'Écho du Bas-Saint-Laurent** en 1945, Paul LeBreton, un citoyen, écrivait : «*Quand les moulins fermeront faute de*

bois, quand les paroisses seront désorganisées, il ne sera plus temps d'appliquer le remède; alors ouvrons les yeux dès maintenant»⁴⁶. Après la guerre, plusieurs entreprises forestières ont fermé, faute de matière ligneuse. L'épuisement de la forêt a eu non seulement de graves effets sur l'activité économique qui déclinait de plus en plus dans la région mais aussi sur le mouvement démographique. La disparition de certaines entreprises forestières a entraîné de fortes diminutions de population, surtout lors de la période de l'après-guerre (1945-1950). Jules-A. Brillant, homme d'affaires important et influent dans la région disait qu'

*il est inutile d'insister plus longuement pour démontrer que l'économie des centres industriels qui repose sur l'exploitation forestière est définitivement compromise. Dorénavant, l'industrie forestière sera placée dans le dilemme suivant : diminuer sa production de façon drastique ou disparaître dans un avenir prochain*⁴⁷.

Mgr Labrie, en 1948, condamnait sévèrement les compagnies forestières en disant qu'elles avaient tout vidé sans exploiter rationnellement la forêt, sans considérations sociales et sans souci d'aménagement forestier. «*En l'exploitant, elles doivent la conserver, dit-il, l'améliorer, penser non seulement cinquante ans à l'avance en fonction des profits à réaliser, mais cinquante et cent ans, et deux cents ans et plus, en fonction de la survie d'un peuple par la permanence de l'industrie*»⁴⁸. Pour lui, la forêt était un «bienfait de Dieu» et personne, compagnies comme colons, n'avait le droit d'en abuser. Il ajoutait qu'«*elles [les compagnies forestières] ne sont pas venues pour rester ... Si on avait voulu rester on aurait réglé les coupes de façon à faire durer la forêt. Rien n'a été fait. Certains villages aujourd'hui [1948] sont menacés de destruction à brève échéance si l'on ne réagit pas sans retard*»⁴⁹.



Ah! ces lacs d'antan (carte postale de la coll. Lionel Pineau).

Tout au long des années 1940, de nombreux spécialistes du milieu rural, pour palier à l'éventuelle crise sociale et économique, ont élaboré des solutions comme l'aménagement intégré des ressources et fermes agro-forestières.

Déjà au milieu des années trente, des gens comme Raoul Blanchard, prévoyaient la menace et proposaient «d'y faire au bois sa part, c'est-à-dire de proportionner l'industrie des scieries aux ressources permanentes des forêts et d'acclimater sur les terres fertiles une agriculture intensive susceptible de faire vivre sur ces territoires l'abondante population qui y naît»⁵⁰. En 1941, Omer Lussier disait que «l'agriculture, la colonisation et l'industrie forestière devraient être développées en fonction les unes des autres, en tenant compte des besoins de chacune d'elles et de la nécessité de leur maintien»⁵¹. Enfin, Jules-A. Brillant affirmait, quant à lui, en 1946, qu'«il faut réviser complètement notre politique de colonisation et notre politique forestière»⁵². Une politique forestière qui permettrait de «placer notre industrie forestière sur des bases solides et durables»⁵³...

L'industrie forestière s'était avérée, dès la fin du XIX^e siècle, le véritable facteur d'essor économique du Bas-Saint-Laurent. Mais on coupait du bois sans compter, ce qui mit l'avenir forestier en jeu. La crise des années 1930 vint rompre le rythme effréné de cette industrie et c'est la colonisation qui prit le dessus, comme solution. Si la guerre et l'après-guerre ont stimulé l'industrie forestière et fourni de l'emploi à tous, inversement, elles ont contribué à la disparition rapide de la ressource forestière. Dans les années 1940 on réalisa la gravité du problème. Le gouvernement québécois fit des efforts sensibles de reboisement et d'éducation notamment, mais la surexploitation demeura toujours aussi importante. Il y a bel et bien eu émergence d'une conscience «socio-environnementale» au Bas-Saint-Laurent de 1930 à 1950,

surtout durant la décennie 1940, mais que cela n'a effectivement pas suffi à enrayer le mouvement de surexploitation forestière. Malgré les efforts menés auprès des compagnies forestières pour arrêter le «carnage» de nos forêts, ces dernières ont fait la sourde oreille. Aurait-il pu en être autrement? Même les populations de l'époque ont mis beaucoup de temps à changer leurs habitudes à l'égard de la forêt. Mais pouvait-on leur en vouloir; eux qui, depuis les débuts de la colonie, ont toujours vu la forêt comme un ennemi à abattre?

Même dans les années 1990, on peut constater que les mentalités sont lentes à évoluer vers une pleine conscience «socio-environnementale», non seulement à l'égard de la ressource forestière mais à l'égard de toutes les autres ressources naturelles. Nos anciens, dans les années 1940, ont bien essayé de changer le monde : mais sommes-nous ou serons-nous meilleurs qu'eux?

Notes

1. Hugues Dionne, **La forêt, outil de développement économique et social**, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1993, p. 4.
2. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Québec, IQRC, 1993, p. 389.
3. *Ibid.*, p. 397.
4. *Ibid.*, pp. 423-425.
5. *Ibid.*, p. 425.
6. Maurice Lamontagne, **Étude économique sur le Bas-Saint-Laurent : tendances du développement passé, perspectives d'avenir**, Conférence, Mont-Joli, 1955, p. 3.
7. *Ibid.*, p. 5.
8. Jean-Pierre Charland, **Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980 : technologies, travail et travailleurs**, Québec, IQRC, 1990, p. 71.
9. *Ibid.*, p. 73.
10. Omer Lussier, «*Les ressources forestières du Québec et leur aménagement*» dans René Pommerleau, **Conservation**

des richesses naturelles renouvelables, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, p. 170.

11. Georges Maheux, «*La protection de la forêt*» dans Esdras Minville (dir.), **Études sur notre milieu : la forêt**, Montréal, Fides, 1944, p. 281.
12. *Ibid.*, p. 285.
13. Benoît Beaucage, Serge Côté, Paul Laroque, Marie-France Paradis, Jean Saintonge, Oleg Stanek, **Les structures productives d'une région périphérique : l'Est du Québec (1896-1980)**, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, juin 1984, p. 148.
14. Raoul Blanchard, **L'Est du Canada français : «Province de Québec»**, Tome 1, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 214.
15. Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du...**, *op. cit.*, p. 427.
16. Québec, **Inventaire des ressources naturelles de la province de Québec : Section forestière**, Rimouski, ministère des Terres et Forêts, 1942, p. 36.
17. Oleg Stanek, «*Crise et colonisation dans l'Est-du-Québec*», **Recherches sociographiques**, vol. XXIX, nos 2-3 (1988) : 236.
18. Gédéon Roy, «*Aperçu du problème forestier dans les comtés du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie*», **La forêt québécoise**, vol. VIII, no 1 (juillet-août 1944) : 71.
19. Québec, **Inventaire des ressources...**, *op. cit.*, p. 59.
20. *Ibid.*, p. 57.
21. Raoul Blanchard, **Le Canada français : Province de Québec**, Montréal, Fayard, 1960, p. 132.
22. Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du...**, *op. cit.*, p. 552.
23. *Ibid.*, p. 397.
24. Québec, **Rapport annuel**, ministère des Terres et Forêts, Province de Québec (DS, 1932-1933), 1934, p. 45.
25. *Ibid.*, p. 46.
26. Oleg Stanek, «*Crise et colonisation...*», *op. cit.*, p. 227.
27. La voix du sol, «*L'avenir du Bas de Québec ou réconfort à un Rimouskois*»,

-
- Le Progrès du Golfe (8 février 1946) : 1.
- 28 Émile Benoist, **Rimouski et les Pays d'En-Bas**, Montréal, Éd. du Devoir, 1945, p. 74.
- 29 «Nos forêts en danger», **Chez Nous** (septembre 1921) : 8.
- 30 Arthur Neault, «La forêt dans l'économie de la Rive sud», **La forêt québécoise**, vol. VIII, no 3 (octobre 1944) : 253.
- 31 Gédéon Roy, «Aperçu du problème...», **op. cit.**, p. 72.
- 32 **Ibid.**, p. 73.
- 33 **Ibid.**
- 34 Huet Massue, **Étude statistique de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent**, Montréal, 1946, p. 78.
- 35 Québec, **Rapport annuel**, ministère des Terres et Forêts, Province de Québec (DS, 47, 1939-1940), 1941, p. 42.
- 36 Québec, **Inventaire des ressources...**, **op. cit.**, p. 44.
- 37 Georges Maheux, «La protection...», **op. cit.**, p. 287.
- 38 Raoul Blanchard, **Le Canada français...**, **op. cit.**, p. 122.
- 39 Edgar Porter, «L'exploitation forestière» dans Esdras Minville (dir.), **Études sur notre milieu : la forêt**, Montréal, Fides, 1944, p. 145.
- 40 Mgr Napoléon Labrie, «Lettre pastorale de son Excellence Monseigneur l'Évêque du Golfe Saint-Laurent sur LA FORÊT» dans Mgr Georges Courchesne, **Mandements et circulaires**, 1946-1950, vol. 5-6, p. 5.
- 41 Gédéon Roy, «Aperçu du problème...», **op. cit.**, p. 74.
- 42 **Ibid.**
- 43 Mgr Napoléon Labrie, «Lettre pastorale...», **op. cit.**, p. (10).
- 44 Donat Brûlé, Armand Fayard et coll., «La forêt dans l'économie du Bas-Saint-Laurent», **La forêt québécoise**, vol. X, no 2 (septembre 1943) : 182.
- 45 Lucille Ross, «Protégeons nos forêts», **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (19 juin 1947) : 24.
- 46 Paul Lebreton, «L'avenir de nos forêts», **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (13 septembre 1945) : 4.
- 47 Jules-A. Brillant, **Résumé**, Rimouski, 1946, p. 7.
- 48 Mgr Napoléon Labrie, «Lettre pastorale...», **op. cit.**, p. 13.
- 49 **Ibid.**, p. 14.
- 50 Raoul Blanchard, **L'Est du Canada français...**, **op. cit.**, p. 215.
- 51 Omer Lussier, «Étude sur les progrès de l'agriculture, la colonisation et l'industrie forestière dans les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia de 1917 à 1937», **La forêt québécoise**, vol. VII, no 5 (mai 1941) : 19.
- 52 Jules-A. Brillant, **Résumé**, p. 8.
- 53 Lucille Ross, «Protégeons...», **op. cit.**, p. 24.